

l'arrangement du chemin de fer du Pas-du-Nid-de-Corbeau, ils ont forcé le chemin de fer Canadien du Pacifique de réduire de trois cents par quintal le taux de fret sur les produits qui viennent de l'ouest,—je crois qu'il a dit trois cents, et je pense qu'il a forcé la note.

M. WALLACE : Un cent et demi.

M. POPE : Bien, c'est à peu près leur genre de multiplication. Néanmoins, c'est excusable de la part du premier ministre. Il n'est pas censé retenir tous les détails dans sa tête. Il a dit qu'il avait amené le chemin de fer Canadien du Pacifique à faire une réduction de trois cents. A partir du moment où il a commencé à exploiter sa ligne dans ce pays, c'a été la politique du chemin de fer Canadien du Pacifique de réduire les frais de transport de l'ouest sur le blé et les autres articles.

De temps à autre, la compagnie a eu pour principe de réduire aussi rapidement que possible le coût du transport, tout en faisant un bénéfice raisonnable. C'était pour elle un principe.

Or, croyez-vous que le ministre ait accompli un grand acte quand, après lui avoir donné un ou deux millions de dollars, il l'a portée à adopter le principe qu'elle avait déjà appliqué pendant des années, en faisant cette réduction ? Elle avait déjà suivi la même méthode, sans gratification ni considération spéciales des gouvernements, et quand elle a pu retirer de beaux bénéfices de l'application de son système régulier, il était probable qu'elle accepterait l'offre. Mais au lieu de lui mériter des éloges, cela indique, je crois, chez l'honorable ministre, un manque de connaissance des affaires. Si l'honorable monsieur tentait d'en appeler à un comté sur la prétention qu'il a engagé la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique, en lui payant un ou deux millions de dollars, à suivre sa méthode régulière, méthode qu'elle a adoptée depuis des années, il n'aurait pas beaucoup de succès, à mon avis.

L'honorable premier ministre a jugé à propos de nous dire durant ce débat que la population du Canada ne devait plus considérer la question relative à la réciprocité. Je ne reprocherai rien au très honorable premier ministre au sujet de cette matière, je ne lui ferai pas de reproche sur le temps qu'il a pris pour arriver à cette conclusion ; mais si le principe fondamental de cette politique n'est plus tenable, s'il a changé absolument ses idées sur cette question, et si nous ne sommes plus pour être guidés par ce que cet honorable monsieur a promis au pays dans le passé, je voudrais savoir, M. l'Orateur, ce que nous devrions attendre à l'avenir, car, après tout, c'est l'avenir qui est surtout intéressant pour la population du Canada. Le gouvernement, je crois, aurait pu passer son temps plus avantageusement pour la population en siégeant comme commission, s'il est digne de siéger comme commission—et je

M. POPE.

suppose qu'il doit l'être—dans le grand ouest du Canada.

La richesse minière du Canada est une des sources de notre développement matériel, et, à mon avis, le développement des mines, de l'industrie et du commerce sur le littoral du Pacifique devrait recevoir l'attention du gouvernement. Je crois qu'en fondant nos minerais, en encourageant le commerce entre le Canada, la Chine, le Japon et l'Orient par l'augmentation de l'aide que le gouvernement devrait donner, je crois, dis-je, que nous donnerions à la population du Canada un avantage beaucoup plus grand et plus absolument direct que tout ce à quoi le très honorable premier aurait pu s'attendre puisqu'il fait l'aveu que nous n'avons pas besoin de la réciprocité avec les Etats-Unis.

Passons ensuite à l'océan Pacifique. Il fera autant, en ce qui se rattache au développement du commerce, que l'Atlantique, et nous devrions nous préparer à occuper une place sur ses eaux, et une place importante. Nous devrions donner à la matière notre plus grande attention, et le gouvernement devrait par son influence, nous aider à atteindre ce but. Et si les honorables ministres ne font pas cela, ils n'apprécient pas comme ils le doivent les besoins du pays, ils manquent à leurs devoirs comme gouvernement et ne se soucient pas de l'avenir du pays. Ils ne s'éveilleront que lorsque l'occasion favorable sera perdue et que le commerce aura pris une autre direction. Je suis peiné de dire que le très honorable premier ministre ne voit pas de la même manière que le chef de l'opposition au sujet des dépenses nécessaires pour poser le câble transpacifique, car je songe avec beaucoup d'espoir et de confiance aux résultats qui suivront le développement convenable du commerce de l'océan Pacifique. Nous avons dans ce pays le bois à pâte dont l'exploitation est la moins coûteuse que l'on puisse trouver, et, à mon avis, le développement de ces industries mérite l'aide du gouvernement. Vous pouvez, je crois, changer entièrement la valeur du terrain, changer entièrement la valeur des forêts en donnant cet encouragement dont a besoin l'industrie de la pâte à papier au Canada. L'industrie de la pâte de bois concerne particulièrement la partie orientale de la Confédération, les parties inférieures des provinces de Québec, du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse, et les forêts rapprochées de l'océan Atlantique.

Gênés par les droits qui existent entre le Canada et les Etats-Unis, nous jetons les yeux du côté de l'Angleterre où de nouveaux marchés nous seront ouverts. Je serais disposé à appuyer une résolution accordant une prime ou un encouragement qui amènerait le développement nécessaire de cette grande industrie, car cela n'augmenterait pas seulement la valeur des terres et des forêts dans ce pays, mais donnerait aussi de l'emploi, et de l'emploi sérieux aux ouvriers du Canada.

Je terminerai maintenant mes observations en parlant du service de steamers ra-